

Appel à Concours 2008

Fond Mink'a du Groupe Chorlaví

“Hausse des prix agricoles : Une opportunité pour les petits producteurs ruraux ? ”

1. Le Groupe Chorlaví appelle aux organismes publics et privés et de la société civile qui s'intéressent à la problématique rurale de l'Amérique Latine, pour participer au Concours 2008 du Fond Mink'a de Chorlaví. Le sujet du concours est "Hausse des prix agricoles : Une opportunité pour les petits producteurs ruraux ?" Pour ce concours, le Fond octroiera une somme d'environ US\$ 175.000 parmi à peu près 10 à 12 projets. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.grupochorlavi.org ou écrire à l'adresse suivante : concursochorlavi@rimisp.org

2. Le Concours du Fond Mink'a de Chorlaví s'organise autour de deux étapes : sélection des profils de projet et sélection des projets finaux de systématisation. Lors de la première étape, on présélectionnera 20 profils à partir desquels les institutions responsables devront concevoir une proposition finale de systématisation. Dans ce groupe du projet, on fera en sorte que les moyens du Fond soient octroyés en suivant strictement un ordre de qualification, d'après les critères établis ci-dessous, jusqu'à l'épuisement des moyens disponibles pour le Concours. Cependant, on veillera à obtenir la représentation géographique la plus large, selon les critères qui sont signalés ci-dessous. Les délais de chaque étape sont précisés dans la partie « Délais » du présent Appel à Concours.

LE GROUPE CHORLAVÍ

3. Le Groupe Chorlaví est un réseau interactif qui cherche à stimuler et à faciliter les processus décentralisés d'apprentissage social qui sont consacrés à enrichir la qualité et à potentialiser l'efficacité des initiatives transformatrices des sociétés rurales de l'Amérique Latine et des Caraïbes, en rapport avec un agenda thématique défini et délimité au développement rural durable. Le Groupe Chorlaví est une initiative encouragée par l'Organisation Inter ecclésiastique de Coopération pour le Développement (ICCO) de la Hollande et le Centre International de Recherches pour le Développement (IDRC) du Canada. Rimisp fonctionne comme Secrétariat Exécutif du Groupe Chorlaví.

4. Le travail du Groupe s'organise à partir de Projets d'Apprentissage Social qui constituent un ensemble d'activités de systématisation, de réflexion critique, de dialogue, de communication et de documentation, entre autres, qui, grâce à un processus systématique, analytique et intégral, doivent être appliquées à un sujet concret et, dans ledit sujet, à des questions ou à des fins d'apprentissage. Un projet d'apprentissage

engage plusieurs dizaines d'organisations, de groupes, de réseaux et d'individus dans de nombreux pays d'Amérique Latine et des Caraïbes.

5. Ce projet d'apprentissage exige la réalisation de :

- Un document qui résume les connaissances et les expériences les plus avancées concernant le sujet du projet.
- Dix à douze projets de systématisation d'expériences innovatrices du sujet choisi ; ces projets seront choisis par un concours ouvert du Fond Mink'a de Chorlaví.
- Une analyse comparée des expériences innovatrices qui ont été systématisées.
- Des ateliers sur place et des conférences électroniques, à un niveau tantôt local, tantôt international.
- La documentation de tous les produits à travers d'une newsletter et d'un site Web.
- Une stratégie de communication et d'incidence.
- Un cours de formation à distance conçu à partir des résultats de tout ce qui précède.

DEFINITIONS

6. En ce qui concerne le Concours 2008, les définitions suivantes seront retenues:

a) Hausse des prix agricoles: Fait référence à la situation de hausse qu'ont subi les prix concernant certains produits agricoles traditionnels (laitiers, riz, maïs, blé, soja, etc.) dans les marchés nationaux et internationaux lors des dernières années et qu'on projette dans le futur comme le résultat, entre autres, de changements dans la demande mondiale d'aliments de la part des économies émergentes, de la diminution de l'offre, qui est le résultat de la production de biocarburants, et des effets du changement climatique.

b) Petits producteurs: Fait référence en termes généraux aux producteurs qui ont un accès limité à la terre et à l'eau, qui se consacrent essentiellement à l'élevage et à la culture de produits traditionnels, avec le concours principalement des membres de leurs familles qui s'associent normalement pour participer dans les marchés. Parmi ceux-ci, on peut distinguer d'une part, ceux qui sont des producteurs nets d'aliments, c'est-à-dire, qui réussissent à produire plus d'aliments que ce dont ils ont besoin, et qui, par conséquent, ont un revenu plus élevé; et d'autre part, ceux qui sont consommateurs nets d'aliments et, par conséquent, dont la production de leurs parcelles est insuffisante pour consommer ou se procurer des aliments dont leurs foyers ont besoin. Entre ces deux situations, on peut trouver plusieurs cas intermédiaires.

c) Opportunités: Ce sont les options que pourraient avoir les petits producteurs à leur disposition afin de réussir à faire en sorte que cette hausse des prix relatifs aux produits agricoles se traduise tantôt à court terme, tantôt à moyen et à long terme, par : une

augmentation de leurs revenus ; de nouvelles ou de meilleures façons d'améliorer leur organisation ; des revendications politiques ou une reconnaissance du type ou de la qualité, des prix et des produits, en incluant la production biologique, de la part du marché ; des revendications sociales ou des mouvements produits par l'identité que l'on associe à un produit, par exemple, le maïs au Mexique ou en Méso-Amérique, en utilisant les produits mentionnés dans a) Hausse des prix agricoles.

d) Systematisation: Un processus de classement et de réflexion critique en partant d'une ou de plusieurs expériences de développement, autour d'une question ou d'un souci défini à l'avance, avec la participation d'agents locaux et orienté vers la création d'actions dont on puisse tirer une leçon qui permet d'améliorer l'action en soi ainsi que d'étayer l'ensemble plus large de connaissances.

¿QUEL GENRE D'EXPERIENCES CHERCHE-T-ON A SYSTEMATISER ?

7. On cherche à systématiser les expériences qui possèdent au minimum les caractéristiques suivantes :

- a) Des expériences de petits producteurs qui s'investissent dans des domaines traditionnels qui ont dû subir la hausse des prix, que ce soit de façon positive ou négative ; qui travaillent en s'associant et qui fournissent, à divers degrés, les marchés internes et externes ; et qui ont, par conséquent, des connaissances pour améliorer la façon de gérer ces produits. Des processus dans lesquels les petits producteurs pauvres, aux moyens insuffisants, ont subi les conséquences négatives de la hausse des prix des aliments et qui, en partant de cette nouvelle donne, trouvent de nouvelles façons pour fournir des aliments.
- b) Des processus dans lesquels les petits producteurs cherchent à profiter des opportunités qui s'offrent à eux à cause de la hausse des prix agricoles, en utilisant leurs expériences préalables pour obtenir une position et une reconnaissance politique et du marché concernant le type ou la qualité et le prix des aliments qu'ils proposent, revendications de la part des mouvements agraires ou pas, autour d'une identité associée à un produit, comme le maïs.
- c) Des processus dans lesquels les petits producteurs conçoivent de nouvelles ou de meilleures façons de s'organiser afin d'obtenir un meilleur rayonnement de leur production dans la société et dans les marchés.
- d) Des expériences qui ne dépendent pas exclusivement d'agents de coopération ou d'investisseurs externes et, par conséquent, dont les décisions centrales soient prises par les mécanismes internes des associations.
- e) Des cas qui concernent ou qui aient un impact ou qui soient susceptibles de concerner une proportion importante de la population des territoires dans lesquels ils vivent et dont on puisse tirer d'importantes leçons pour les politiques publiques.

QUESTIONS AUXQUELLES DOIVENT RÉPONDRE LES PROJETS SOUMIS AU CONCOURS 2008

8. La hausse des prix agricoles est devenue une tendance mondiale qui, d'après des études, aura des répercussions au-delà de 2010. Parmi les produits qui ont été concernés par cette hausse des prix relatifs, on compte : la viande, les céréales, les produits laitiers, les produits oléagineux, etc. Les préoccupations viennent du côté des effets de cet enchérissement des produits sur la sécurité alimentaire : les stocks des produits baissent et les prix mettent en péril l'alimentation des plus pauvres.

9. Dans ce contexte, les systématisations sur ce sujet doivent aider à répondre à la question centrale suivante : **Comment les petits producteurs, qui ont des ressources limitées, peuvent-ils profiter des conditions de la hausse des prix dans les produits agricoles traditionnels pour trouver une meilleure place pour leur production, tantôt face à l'État, tantôt face à la société et au marché ?¹**

10. Cette question centrale peut être abordée par les projets soumis au Concours à travers des thèmes et des questions plus spécifiques. Par exemple :

a) Les expériences préalables d'action collective de la part des petits producteurs, peuvent-elles être utiles pour profiter des possibles bénéfices dû à la hausse des prix ? Pour rendre plus visible leur production et attirer l'attention sur des produits qu'on associe à une identité ? Quel genre d'expériences mène à ceci : soutien de la production, acquisition conjointe de fournitures, commercialisation par le biais de contrats, gestion associative ? Mouvements de revendication ? Expériences de participation à des circuits alternatifs de commercialisation, comme ceux du commerce équitable ou ceux de la production biologique ? Pour qui oui et pour qui non, en tenant compte des divers segments des petits producteurs ?

b) Les actions, telles quelles sont mentionnées en haut, sont-elles en train de réussir à trouver une meilleure position pour les petits producteurs à moyen et à long terme dans les marchés et dans la société, comme elles le font vis-à-vis des politiques publiques ?

c) Ce genre d'actions, considèrent-elles la situation des segments les plus pauvres dans les territoires ruraux et incluent-elles, par conséquent, des niveaux de solidarité ?

d) En quoi les systèmes d'intermédiation permettent que la hausse des prix atteigne les petits producteurs ? Les petits producteurs peuvent-ils utiliser leurs expériences d'association pour les commerces alternatifs afin de mieux s'insérer dans ceux-ci ou d'organiser des systèmes alternatifs d'organisation qui permettent de rendre plus

¹ Cette question centrale doit être présente dans l'objectif central des propositions qui seront soumises au Concours 2008 .

visible leur rôle ? Y a-t-il des innovations au niveau des formes d'organisation des petits producteurs ?

e) Quel est l'impact de ces initiatives sur les segments les plus pauvres de ces territoires, sur les travailleurs agricoles, les paysans sans ou avec peu de terre ?

f) Comment cette situation de hausse des prix est-elle en train de nuire au marché des terres ? Est-ce à dire que les hausses dans les coûts de production en engrais et en mécanisation sont-elles plus élevées pour les petits producteurs ?

h) Quelles politiques publiques ont été mises en place par les pays face à cette hausse des prix ? Les petits producteurs et leurs mouvements, ont-ils réussi à avoir une influence sur lesdites politiques ? Ces politiques ont-elles aidé les petits producteurs ? Que sont-ils en train de faire ces programmes et projets de développement et est-ce que ceux-ci aident les petits producteurs dans ces domaines de base ?

i) Quel impact environnemental pour les communautés est entraîné par le fait de chercher à profiter de la hausse des prix (élargissement de la frontière agricole, utilisation intensive des sols, etc.) ?

j) Quelles leçons de politique publique peuvent être tirées de ces expériences ?

RESULTATS ATTENDUS POUR LE CONCOURS 2008

11. Les entités qui participent au Concours et dont les projets seront finalement retenus, devront participer à l'ensemble du cycle d'apprentissage qui est conçu par le Fond Mink'a de Chorlavi. Ce cycle inclut trois étapes principales, dont la durée est d'un an environ :

a) La réalisation des systématisations qui remportent le concours, qui inclut un atelier de coordination dans lequel participent les responsables de chaque projet gagnant et dans lequel on souscrit à des accords afin que tous les projets gagnants forment un ensemble qui soit le plus cohérent et le plus articulé possible.

b) Une analyse comparative des résultats des projets afin de tirer des conclusions, des leçons et des recommandations qui soient valables plus généralement.

c) Un processus de communication stratégique des résultats de tout le cycle.

12. Le résultat principal des projets qui seront soumis au Concours 2008 sera un document de systématisation. Ladite systématisation devra produire des conclusions, des leçons apprises et des recommandations qui aient trait aux questions formulées dans les paragraphes 9 et 10 de cet Appel.

13. Les rapports finaux des projets gagnants seront la principale matière pour une analyse comparative qui, lorsqu'elle sera confrontée à un processus de consultation et de discussion (au moyen d'une conférence électronique), devra aboutir à un document de synthèse qui donne une réponse à la question centrale spécifiée dans le paragraphe 9 de cette Appel.

DELAIS

14. Les délais des étapes du Concours sont :

28 juillet 2008	Publication de la Convocation et du Règlement du Concours 2008.
20 septembre 2008	Fin de la réception des questions pour éclaircir des points de la Convocation, du Règlement ou de n'importe quel autre objet d'intérêt pour les candidats.
30 septembre 2008	13h, heure de Santiago du Chili, délai final pour la réception des profils des projets.
27 octobre 2008	Publication des résultats d'évaluation des profils des projets.
5 décembre 2008	13h, heure de Santiago du Chili, est le délai final pour la réception des propositions finales de systématisation et de la documentation supplémentaire requise par le Règlement.
15 décembre 2008	Publication sur le site du Groupe de la liste des projets gagnants du Concours.
31 décembre de 2008	Signature des contrats avec les organisations qui exécuteront les projets gagnants.
février 2009	Atelier des coordinateurs des projets gagnants.
17 juillet 2009	Présentation des rapports faisant état du progrès.
31 décembre 2009	Présentation des rapports finaux, techniques et financiers.
Janvier-Mars 2010	Révision des rapports et analyse comparative.

LE REGLEMENT DU FONDS MINK'A DE CHORLAVÍ

15. Le présent Concours suit les normes du Règlement du Fond Mink'a de Chorlaví 2008. Il est essentiel que ceux qui souhaitent se présenter au Concours connaissent et analysent d'abord et dans le détail ce Règlement. Ce document contient des informations sur :

a) Les caractéristiques des organisations qui peuvent présenter des propositions au concours.

b) Les délais pour les présentations des profils et des propositions de projets et autres étapes du concours.

c) Les critères d'évaluation pour l'éligibilité et la sélection des profils et des critères d'évaluation du mérite et de sélection des propositions des projets.

d) Les sommes maximales que le Fond donnera, les catégories qui entrent dans le budget et qui peuvent être financées et les exigences du cofinancement.

e) Le processus de réception, d'évaluation et de sélection des profils et des propositions de projets.

f) Les caractéristiques du format qui devra être obligatoirement respecté par les profils et les propositions des projets.

g) Les contrats qui seront signés avec les organisations dont les projets auront été retenus et sur la procédure pour le transfert des moyens de cofinancement de la part du Fond.

h) Les délais pour l'exécution des projets qui seront retenus.

i) Les rapports partiels et finaux, techniques et financiers qui devront être présentés.

j) Les attributions que le Comité du Fond Mink'a de Chorlaví s'accorde pour prendre des décisions relatives au Concours.

k) D'autres aspects généraux du Concours et du Fond Mink'a de Chorlaví.

POUR PLUS D'INFORMATION

16. Le Règlement, ainsi que d'autres informations, sont disponibles sur Internet (www.grupochorlavi.org/) ou peuvent être sollicitées à l'adresse suivante :

Santiago, Chile
Tel (56-2) 236 45 57
Fax (56-2) 236 45 58
concursochorlavi@rimisp.org

Toutes les informations officielles relatives à ce concours seront publiées sur le site www.grupochorlavi.org/. Il est fortement conseillé à ceux qui souhaitent participer à ce concours, de consulter régulièrement ce site Web, afin qu'ils soient opportunément informés de n'importe quelle nouvelle qui pourrait être pertinente pour leur candidature ou proposition.